

# La place des villes petites et moyennes

Problématique 3 Quelle place pour les villes petites et moyennes dans le contexte de la métropolisation ?

Audio

Comment redynamiser les vill moyennes ?

hatier-clic.fr/19g1208



Désindustrialisation: disparition progressive des activités industrielles.

**Dévitalisation :** déclin de l'activité, de l'animation, de la population et du commerce d'un centre-ville.

Économie résidentielle: ensemble des activités destinées à satisfaire les besoins des populations locales (services à la personne, commerce, services au public...).

Effet TGV: rétrécissement du temps de parcours entre les métropoles, qui les dynamise, mais provoque l'isolement relatif des espaces traversés mais non desservis (effet tunnel).

Petite ville: ville comptant entre 5 000 et 20 000 habitants (selon l'Association des maires des petites villes de France).

#### Vacance commerciale:

locaux commerciaux qui ne trouvent plus de repreneurs (artisans, détaillants) pour exercer une activité de fabrication ou de vente de produits.

Ville moyenne: ville comptant entre 20 000 et 100 000 habitants (selon l'Association des maires des villes moyennes de France).

### A. Entre handicaps et atouts

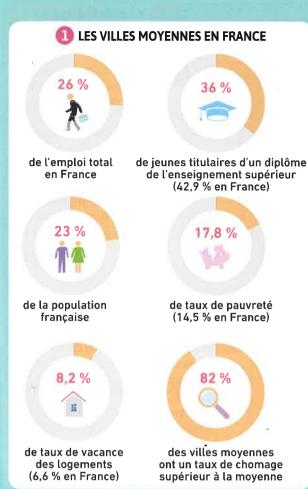
- Les villes petites et moyennes présentent toutes des handicaps dans le contexte de la métropolisation. Leur taille réduite les exclut du statut de métropole car elle ne leur permet pas de développer des fonctions métropolitaines. Elles souffrent de l'« effet TGV », positif pour les métropoles reliées entre elles, mais négatif pour les villes non desservies, et de la suppression des petites lignes. Profil socio-économique et environnement régional expliquent leur diversité.
- Les villes petites et moyennes en crise présentent souvent un profil socio-économique défavorable. Alors que la métropolisation favorise la tertiarisation et les emplois de haut niveau, elles sont tournées vers l'industrie traditionnelle et leur population est peu qualifiée.
- L'environnement régional joue un rôle essentiel. L'insertion dans le système urbain de proximité d'une métropole, une desserte de qualité jouent un rôle d'entraînement positif, dont ne bénéficient pas les villes isolées. Les ressources régionales (climat attractif, proximité du littoral ou de la montagne) confèrent à gertaines un cadre de vie recherché par la population et les entreprises.

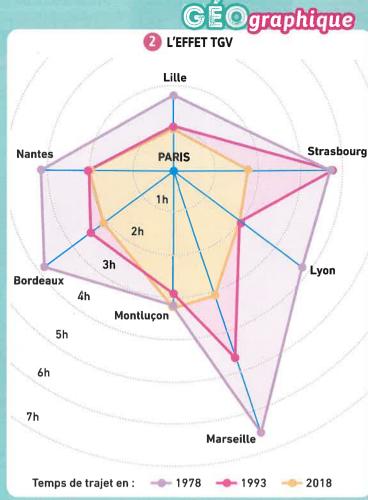
#### B. Des situations très variées

- Certaines de ces villes connaissent un déclin prononcé, démographique, économique et social. Leur population vieillit: elles n'attirent pas les jeunes, leur solde migratoire est négatif. Elles sont touchées par la désindustrialisation et par la fermeture des services publics (tribunal, maternité, caserne...). Le chômage et la pauvreté y sont plus prononcés qu'ailleurs. La dévitalisation des centres, marqués par une vacance commerciale élevée (Nevers), est la traduction spatiale de cette crise. La plupart de ces villes en crise se situent au nord d'une ligne joignant Cherbourg à l'Ouest, Aurillac au sud et Mulhouse à l'est.
- D'autres villes bénéficient d'évolutions favorables. Elles parviennent à attirer de la population, certes souvent à la retraite. Elles développent des activités, notamment dans l'économie résidentielle et le tourisme, et des emplois, même s'ils sont souvent peu qualifiés. Elles se trouvent surtout dans un large croissant périphérique, souvent littoral, courant de la Bretagne aux Alpes du nord et contournant le Massif central au sud.

# C. Des politiques en faveur des villes petites et moyennes

- À l'échelle nationale, le plan « Action cœur de ville » (2017) aide 222 villes moyennes à revitaliser leur centre.
- La création de réseaux entre les métropoles et les villes petites et moyennes est encouragée pour améliorer la participation de ces dernières aux dynamiques métropolitaines. Les métropoles ont signé des pactes métropolitains avec l'État dans lesquels elles s'engagent à réduire les inégalités entre elles et les territoires environnants, en transférant certains métiers ou activités vers des villes plus petites, comme entre Bordeaux et Libourne.





Sources : « Action cœur de ville », www.cget.gouv.fr ; Jean-Michel Dumay, « La France abandonne ses villes moyennes », infographie de Cécile Marin, Le Monde diplomatique, mai 2018.



#### UN PROBLÈME DE TAILLE

«Le mouvement de mondialisation a fait prendre conscience de la nécessité pour les villes françaises de penser leur avenir autrement qu'en termes nationaux. Ce changement d'échelle fait qu'il est difficile d'envisager que les villes moyennes se placent en bonne position dans la compétition internationale. Elles sont comme exclues, a priori, du nouveau système concurrentiel. De manière générale, les éléments tels que le degré de diversification des activités économiques, le niveau des équipements, le degré de qualification de la main-d'œuvre, l'insertion dans des réseaux d'échanges nationaux et internationaux dépendent de la taille des villes. Or, seules les plus grandes d'entre elles sont capables de mobiliser suffisamment de ressources dans ces domaines pour participer aux échanges internationaux. Finalement, ce sont moins les difficultés des villes moyennes qui importent, quand on considère leur avenir au sein de réseaux urbains, que la pertinence même de cette taille de ville dans le contexte de concurrence internationale. »

D'après F. Santamaria, « Les villes moyennes françaises et leur rôle en matière d'aménagement du territoire : vers de nouvelles perspectives ? », *Norois*, n°223, 2012.

## LE PLAN « ACTION CŒUR DE VILLE »

« Le plan "Action cœur de ville" répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes Cœur moyennes et conforter leur de Ville rôle de moteur de développement du territoire. Si un cœur de ville moyenne se porte bien, c'est l'ensemble du bassin de vie, y compris dans sa composante rurale, qui en bénéficie. Élaboré par le gouvernement en concertation avec l'association Villes de France, les élus locaux et les acteurs économiques des territoires, le programme vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville, afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes. »

« Programme "Action cœur de ville" : la grande transformation pour les centres-villes démarre », www.cohesion-territoires.gouv.fr.